

Un nouveau prix "Zéro phyto" couronne dix communes bretonnes

dimanche 1er février 2009

Le conseil régional de Bretagne a créé un prix pour récompenser les communes qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires. Ce trophée, dénommé "Zéro phyto", a été décerné pour la première fois le 28 janvier, dans le cadre du dixième Carrefour des gestions locales de l'eau qui s'est tenu à Rennes. Dix communes ont été primées et ont reçu un trophée en forme de trèfle.

Liste des dix communes récompensées :

- Côtes-d'Armor : Loc-Envel, Saint-Gilles-du-Mené, Tréguiedel, Troguery, Ploulec'h, Le Vieux-Marché.
- Finistère : Daoulas
- Ille-et-Vilaine : Saint-Georges-de-Chesné, Laignelet
- Morbihan : Ambon

Toutes ces communes ont élaboré un plan de désherbage communal et signé une charte avec la région. La charte permet d'évaluer le niveau d'avancement des pratiques sur une échelle de 1 à 4 - le 4 signifiant qu'aucun phytosanitaire n'est plus utilisé par la commune. Les dix communes lauréates dénombrent moins de 2.000 habitants (Troguery en compte 230) et se situent en zone rurale.

Plus généralement, en Bretagne, 60% des communes ont réalisé à ce jour un plan de désherbage et 50% ont signé une charte. La région travaille en effet sur cette action depuis le début des années 2000, en étroite coordination avec les équipes qui gèrent les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage).

- Plus d'informations sur www.bretagne.fr/

P.-S.

A lire sur le site d'Adéquations :

- Nos actualités [110 communes bretonnes présentent leurs actions en faveur du développement durable et solidaire](#) et [Lancement d'un appel pour la reconnaissance des alternatives aux pesticides de synthèse](#)
- [Les collectivités territoriales](#), actrices du DD
- [Agricultures et alimentations](#)